



Réseau de Recherche et d'Echanges  
sur les Politiques Laitières

[www.repol.sn](http://www.repol.sn)



Série « Notes Méthodologiques »

# Les cadres de concertation et les interprofessions dans les filières laitières

## L'exemple du Sénégal

Cécile BROUTIN

GRET

Note méthodologique n° 04

Coordination : ISRA-BAME

Avec le concours de



GRET



## **Note sur les cadres de concertation et démarches d'interprofessions dans la filière lait au Sénégal**

---

Les organisations de producteurs ou les organisations professionnelles sont des formes de coordination entre opérateurs économiques réalisant la même fonction (coordination horizontale). Elles ont pour vocation de défendre les intérêts des membres, développer des services pour ces derniers et/ou favoriser des actions communes. Les interprofessions assurent la coordination d'activités complémentaires au sein d'une filière (coordination verticale) et avec les autres acteurs (notamment l'Etat). Elles ont, le plus souvent, comme vocation, de favoriser la concertation entre les acteurs sur les prix, les politiques d'appui, l'approvisionnement, la commercialisation (promotion de la contractualisation entre acteurs) et la promotion des produits (notamment gestion de labels, campagne d'information, ...). Tous les opérateurs doivent pouvoir y adhérer de manière individuelle ou les plus souvent à travers des organisations représentatives (ce qui suppose que tous les maillons de la filière soit organisés) et qu'un système de quotas assure la participation de tous au débat interprofessionnel (Herbel, 2004)<sup>1</sup>.

Les éléments présentés sont issus d'une première note réalisée en février 2005 qui visait à présenter succinctement les interprofessions identifiées au Sénégal à partir de données disponibles (souvent un peu anciennes)<sup>2</sup>.

Les principales sources documentaires utilisées sont :

- Compte Rendu de la Mission d'observation de l'Assemblée Générale Constitutive de la FENAFILS, de Djiby DIA (2003) ; 8 p ;
- Compte Rendu de l'atelier de validation des TDR de la FEITLS, de Djiby DIA (2004) ; 14 p ;
- Statuts et règlement de la Fenafils ;
- Initiative de création de l'interprofession des laitiers, 2001, comité d'initiative de l'Interprofession des Laitiers (5 p.) ;
- Documents produits dans le cadre de l'appui du PAPES à la FEITLS ;
- Présentation du comité interprofessionnel de la filière lait (CIFL).

---

<sup>1</sup> L'interprofession, quel fonctionnement, quels enjeux ? Denis Herbel, revue Grain de sel, Inter-réseaux, N°28, sept 2004, pp 5-6

<sup>2</sup> Broutin C., 2005, Note sur les interprofessions au Sénégal, Gret, Dakar, 13p. Disponible en téléchargement <http://www.infoconseil.sn/ressources.html>

La création d'interprofessions a été initiée au Sénégal dans la filière arachide au début des années 90 afin de relancer la filière (contexte de libéralisation). Un programme d'appui a permis d'obtenir des résultats primaires assez intéressants (négociation sur les prix, accès aux intrants, ...). Après la fin du programme et de l'évolution du contexte (changement de majorité présidentielle, nouvelles orientations, ...), le CNIA est devenu peu actif. Des problèmes organisationnels ont également été identifiés. Dans le cadre d'un programme de relance de la filière arachidière (Union européenne, Banque Mondiale), il est envisagé un nouvel appui au CNIA, en recherchant notamment une meilleure représentativité des acteurs et une meilleure organisation).

Le CIRIZ (Comité Interprofessionnel de la filière Riz) a été créé plus tard avec des objectifs similaires mais un contexte différent (important volume d'importations, difficultés de commercialisation du riz local).

Le Comité National de Concertation sur la Filière Tomate Industrielle (CNCFTI) a assuré un rôle de concertation à partir de 1995 et a obtenu quelques résultats sur la négociation des prix, l'approvisionnement en intrants, l'information.

Les petites unités de transformation étaient peu présentes dans les premières interprofessions (concertation entre petits producteurs, sociétés industrielles de transformation et autres opérateurs de la filière) mais commencent à s'organiser pour participer aux concertations (lait, céréales, pêche).

Les interprofessions se sont surtout développées sur des filières où il y avait des enjeux économiques et politiques importants (négociation sur les prix, sur les appuis et subventions de l'Etat, gestion de la ressource pour le CONIPAS).

On note également dans certaines filières, un manque d'échanges (sur les actions et méthodes) et de coordination entre les structures et projets d'appuis qui reflètent sans doute une certaine « compétition » institutionnelle (tant du point de vue des organisations professionnelles que des structures d'appui et bailleurs) mais surtout un manque de capitalisation et de circulation d'informations qu'il serait nécessaire de pallier.

C'est notamment le cas dans la filière lait où il existe plusieurs cadres de concertation. Le plus ancien associait des acteurs de la filière d'importation du lait en poudre et faisait peu de place à la filière locale (rapports de force très inégaux et intérêts très divergents). Aucun document n'a été retrouvé sur cette interprofession. D'autres cadres ont vu récemment le jour en 2003 et 2004.

## **1. Fédération nationale des acteurs de la filière lait local au Sénégal (Fenafils)**

Deux séminaires de formation portant sur la qualité et diversification des produits laitiers ont été organisés en janvier 2001 à Tambacounda et Kolda par le relais national du Réseau TPA (Technologie et partenariat en agroalimentaire) représenté par Enda Graf et le Gret et par le pôle de service (Sodefitec, Vsf/Afdi et Crz/Isra). Cette formation s'adressait à des producteurs, des collecteurs et des transformateurs de lait venus de diverses localités (de Kounghele, Tambacounda, Kédougou, Saint-Louis et Linguère pour la formation de Tambacounda, de Sédhiou, Kolda et Vélingara pour la formation de Kolda). A l'issue de ces ateliers, les participants, qui n'avaient jusqu'alors pas eu l'occasion de se rencontrer, ont émis l'idée de mettre en place un cadre de concertation, provisoirement nommé « **Interprofession des laitiers** ». Il a été décidé assez rapidement d'abandonner le terme d'Interprofession en raison de la volonté des initiateurs de ne pas associer tout de suite les acteurs de la filière lait en poudre dont les

intérêts étaient jugés peu compatibles avec ceux de la filière locale, avec des risques pour les petites entreprises de ne pas arriver à faire valoir leurs revendications face à de gros importateurs et industriels.

Un **comité d'initiative** a été mis en place dont les principales missions étaient de :

- restituer des acquis du séminaire de formation sur la qualité et la diversification des produits laitiers par les participants au niveau de leurs localités d'origine ;
- identifier tous les acteurs intervenant dans les filières laitières ;
- identifier des besoins de ces acteurs ;
- formuler de propositions d'organisation (forme juridique, ...) de l'Interprofession ;
- enfin, convoquer une assemblée générale constitutive.

Pour une meilleure coordination au niveau national, il est retenu **provisoirement trois zones** subdivisées chacune en sous-zones. Les zones étaient chacune sous la tutelle d'un **coordinateur** qui devait superviser et appuyer les actions des sous-zones. Ces dernières étaient chacune, sous la responsabilité **d'animateurs** représentant les producteurs, les transporteurs et les transformateurs. Un système de circulation de l'information devaient être établi entre les coordinateurs de zones, notamment à travers les relations avec le pôle de services (Sodefitex, Vsf/Afdi et Crz/Isra), Enda graf et le Gret qui avaient manifesté leur intérêt à appuyer le comité d'initiative dans sa mission. Malgré quelques échanges et réunions, ce comité a fonctionné au ralenti, faute de moyens que ni les acteurs, ni organismes d'appui n'ont réussi à mobiliser.

Dyna-entreprises (projet de l'USAID) a relancé en 2003 cette dynamique dans le cadre de leurs actions d'appui à la filière lait. L'assemblée générale de la Fédération nationale des acteurs de la filière lait local au Sénégal (FENAFILS) a eu lieu en décembre 2003 à Dahra (région de Louga) avec notamment l'appui du projet Dyna-entreprises de l'USAID et du PAOA (Coopération canadienne).

La Fenafils, dont le siège est à Tamabacounda, vise à *promouvoir un développement durable de la filière laitière, unir ses membres et défendre leurs intérêts, les représenter auprès de l'Etat, des bailleurs et des partenaires au développement, enfin, mettre en place un cadre de réflexion, de proposition de solutions de préservation de l'environnement et de l'hydraulique* (DIA, 2003).

Les statuts prévoyaient au départ un comité directeur de 22 membres mais au cours de l'assemblée générale, l'Union des producteurs et des préposés au rayon laitier (UPPRAL), créée suite au retrait de Nestlé, qui n'avait pas retenue dans le comité directeur<sup>3</sup> a réussi à obtenir que le nombre de soit membres porté à 37 (DIA, 2003).

Les principales actions retenues par la Fenafils sont :

- mettre à la disposition de ses adhérents les informations techniques et commerciales utiles à la profession ;
- commanditer des études auprès des spécialistes pour accroître la qualité et la quantité de la production ;
- favoriser la coordination de la mise sur marché des productions par ses membres et engager si nécessaire toutes opérations de négociation et/ou de promotion autant sur le plan national qu'international ;
- la mise en place de mutuelles d'épargne et de crédit ;

---

<sup>3</sup> Il n'était pas associé au processus engagé depuis 3 ans

- œuvrer à la modernisation de l'élevage en rapport avec les services techniques compétents par la promotion de la stabulation des vaches laitières ;
- capitaliser l'expérience de ses membres.

Font notamment partie du Bureau, des représentants de l'unité de transformation laitière « Jul-lam » de Tambacounda (Président), l'UPPRAL (vice président), DINFEL (Directoire national des femmes en élevage)<sup>4</sup>, une unité laitière de Kolda (également présidente du DIRFEL), l'ADYD (association pour le développement de Yang Yang et Dodji) qui possède une laiterie La Fenafils bénéficie actuellement d'un appui du PAOA.

## **2. CIFL et CINAFILL (comité national de l'interprofession de la filière lait)**

Le comité national de l'interprofession de la filière lait est un cadre de concertation mis en place avec l'appui de la Sodefitex en septembre 2004. Une centaine d'organisations de producteurs des régions de Tambaconda, de Kaolack, de Fatick et de Kolda ont pris part à la cérémonie d'installation. L'objectif visé est d'avoir des instances représentatives et crédibles ainsi que l'organisation de la production et de la productivité du lait avec comme corollaire une meilleure professionnalisation de ses différents corps de métier".

Le Comité Interprofessionnel de la Filière Lait (CIFL) regroupe une centaine de groupements et unions de groupements exerçant leur activité dans les régions administratives de Tambacounda, Kolda, Kaolack et Fatick. Ces groupements sont ceux des quatre corps de métiers suivants :

- Producteurs (propriétaires de bétail, bergers)
- Relais Techniques en Production Animale (Ils s'occupent de la santé du bétail et de la revente de la graine de coton),
- Collecteurs-Transporteurs (corps de métier émergent spécialisé dans la collecte et l'acheminement du lait au niveau des laiteries. Ils sont encore localisés au niveau dans la Casamance continentale et dans le Sine Saloum)
- Transformateurs (tenants de 13 laiteries implantées dans le Tiers Sud )

Le CIFL a été mis en place le 23 septembre 2004, avec l'appui d'OXFAM Amérique et BAMTAARE (SODEFITEX). Le CIFL a un bureau national de six (6) membres, issus du collège des délégués de ces organisations professionnelles membres, et est doté deux (2) commissions techniques formées par les membres dudit bureau :

- la commission de communication et de recherche de partenariat ;
- la commission d'organisation et de renforcement des capacités.

Au niveau local, l'interprofession est structurée en :

- 07 Comités Interprofessionnels Départementaux (CID) aux niveaux des départements de Niourou, Kaffrine, Foundiougne, Tambacounda, Kédougou, Vélingara et Kolda,
- 03 Comités Interprofessionnels Régionaux (CIR) au niveau des Régions de Tambacounda, Kolda, Kaolack/Fatick

Ces comités interprofessionnels locaux ont la même configuration structurelle que le comité interprofessionnel national, mais leur composition varie d'une zone à une autre. Ils assurent la coordination des activités des membres de l'interprofession au niveau départemental et régional.

---

<sup>4</sup> Dont la présidente est également présidente du DIRFEL (Directoire régional des femmes en élevage ) de Dakar qui possède une UTL

Le CIFL cherche à déceler les obstacles de tous ordres qui freinent ou qui sont susceptibles de freiner le processus de dynamisation de la filière tout en oeuvrant à la création de conditions favorables au développement des activités de la dite filière.

Depuis sa création, le Comité Interprofessionnel de la Filière Lait a reçu de la part de l'ONG OXFAM Amérique et de BAMTAARE (SODEFITEX)<sup>5</sup> les appuis suivants :

- Organisation d'élections démocratiques,
- Formation des membres du bureau en comptabilité et gestion,
- Appui institutionnel pour la location et l'équipement d'un siège
- Elaboration d'un plan de développement de la Filière

Les actions suivantes sont en train d'être menées par le CIFL avec l'appui de BAMTAARE (SODEFITEX) :

- édition et vente de cartes de membres ;
- élaboration d'un plan d'action stratégique. Ce plan d'action élaboré de façon participative et ascendante par toutes les instances servira de cadre de travail au CIFL pour les 3 ans à venir. Il s'appuie sur le diagnostic et intègre les recommandations du plan de développement de la filière.

Le plan d'action doit être présenté prochainement aux partenaires pour un appui de leur part à sa réalisation.

On note qu'une partie des membres du CIFL, renommé dernièrement CINAFILL (Comité Interprofessionnel National des Acteurs de la Filière Lait Local) sont également membres de la FENAFILS, qui cependant, a un rayon d'intervention plus large que le CINAFILL qui se limite à la zone cotonnière.

### **3. FEITLS (Fédération des éleveurs indépendants et transformateurs laitiers du Sénégal)**

Le PAPES (Projet d'appui aux petites entreprises du Sénégal), ONDI/coopération autrichienne appuie la Fédération des éleveurs indépendants et transformateurs laitiers du Sénégal (FEITLS), notamment à travers la mise en place d'un groupe technique de travail (GTT) qui se veut un cadre d'harmonisation et de planification de l'appui des partenaires. La FEITLS, créée en 1997, ne se présente pas comme une interprofession. Elle regroupe cependant différents acteurs de la filière : GIE, coopératives, associations d'éleveurs, de transformateurs de lait, de commerçants de lait et de bétail. Ces membres actifs se situent surtout à Dakar et transforment le lait en poudre (microentreprises individuelles). Elle s'était cependant fixée entre autres comme objectifs actuels de « valoriser le lait local et de réduire au maximum l'importation de lait en poudre ». Le PAOA envisage également d'appuyer cette organisation.

Les actions appuyées par le PAPES qui vise notamment à élargir la base de la FEITLS et à renforcer sa présence dans la filière locale nécessiteraient des concertations avec les autres organisations présentées (Fenafils et Cinafill).

On note un manque de coordination et d'informations entre les projets et organismes d'appui dans cette filière lait qui ne semblent pas tous connaître l'existence des différentes organisations, échangent peu entre eux et pourraient donc contribuer à une certaine désorganisation et « compétition » entre les diverses organisations et initiatives.

---

<sup>5</sup> Bamataare, « département » de la Sodefitex, mène depuis quelques années des actions sur la filière lait après être surtout intervenue sur les aspects production. Elle fait partie du pôle de service ISRA/VSF AFDI/SODEFITEX qui coordonne des actions d'appui à la filière dans les régions de Tambacounda et Kolda sur financement de la Coopération suisse.

## Références bibliographiques

**Broutin C., 2005 :** Note sur les interprofessions au Sénégal, Gret, Dakar, 13p.

**DIA D. 2004 :** Compte Rendu de l'atelier de validation des TDR de la FEITLS, 14 p ;

**DIA D. 2003 :** Compte Rendu de la Mission d'observation de l'Assemblée Générale Constitutive de la FENAFILS, 8 p ;

**Herbel D., 2004 :** L'interprofession, quel fonctionnement, quels enjeux ?, revue Grain de sel, Inter-réseaux, N°28, sept 2004, pp 5-6